

● EN BREF

TROIS JOURNÉES D'ÉCHANGES AVEC LA CONFÉDÉRATION PAYSANNE

Comme chaque hiver, la Confédération paysanne invite ses adhérents, sympathisants et toute personne voulant découvrir le syndicat à des rencontres locales, dans trois endroits différents du département, pour faire le point sur les actualités, échanger avec les paysans, maintenir un lien aux territoires.

Cette année, une nouvelle formule est proposée : une visite de ferme d'un paysan du réseau sur une thématique d'échange, un repas partagé, puis des échanges sur les actualités syndicales, le tout en journée.

Programme de chaque réunion :

11 h - 12 h 30 : visite de la ferme (ou présentation en salle si la météo est mauvaise) et échanges sur une thématique principale en lien avec la ferme et le territoire.

12 h 30 - 13 h 30 : repas partagé .

13 h 30 - 15 h : échanges sur les actualités, réponses aux questions, etc.

Dates, lieux et thèmes des rencontres :

Jeudi 11 janvier, au GAEC du Sillon (Julien Moreau et Patrick Lemane), Les Piolets, Lacs : « L'autonomie en polyculture élevage, un système performant » .

Contact : Julien Moreau 06 77 17 01 44

Mardi 16 janvier, à la ferme de Bois Retrait (Laurence Malpel et Alexandra Audoin), à Bois Retrait, Rosnay : « Quel avenir pour l'élevage ? »

Contact : Sébastien Heslouis 06 74 19 65 19

- Vendredi 19 janvier, à la ferme du Relais (Robin Doublier), Le Relais, Pellevoisin : « Une transmission pour trois installations c'est possible » .

Contact : Jean-Pierre Fonbaustier : 06 42 97 52 01.

CONFÉRENCE DU CERCLE CONDORCET

La prochaine conférence du Cercle Condorcet aura lieu lundi à 18 h 15 dans les locaux de la F.O.L, au 23 boulevard de la Valla à Châteauroux. Christian Moreau interviendra sur « Les trois vies de Ferdinand de Lesseps » .

SUR BIP TV

18 h 30 : Bip info

18 h 50 : Week-end en Berry - Plein feu sur le Rendez-vous du disque d'Issoudun

20 h 50 : Basoulard et nous

Un regroupement d'une vingtaine de signataires et de vingt-cinq communes vise à montrer à l'échelle nationale l'ampleur des soutiens pour la révision du procès et infléchir l'opinion des députés en ce sens.

Un comité d'honneur en soutien à Mis et Thiennot

Le combat ne s'arrête jamais. Même plus de soixante-dix ans après le meurtre du garde-chasse Louis Boistard en Brenne, en 1946, les membres du comité Mis et Thiennot pour la révision du procès continuent de se mobiliser et trouver des idées pour médiatiser leur action. La dernière en date : un comité d'honneur réunissant des signataires connus du grand public et les communes qui ont inauguré des lieux Mis et Thiennot.

Aujourd'hui, après de nombreuses requêtes en révision déboutées, le comité se centre sur un objectif : le vote d'un amendement de loi qui stipulerait que, lorsque la torture dans une procédure est reconnue, elle doit être un facteur de révision systématique. Une première tentative pour faire étudier ce projet n'avait pas abouti. Mais les membres ne baissent pas les bras car la mise en application d'un tel décret leur permettrait de déposer une septième requête en révision, et peut-être, d'enfin trouver une issue heureuse à leur combat. « C'est notre seule chance ! Il n'y en aura pas

d'autres. Si on ne bouge pas, c'est fini », a rappelé Léandre Boizeau, ancien président du comité et auteur du livre *Ils sont innocents*.

Le comité mise aujourd'hui sur un nouvel échange avec les parlementaires indriens et l'envoi d'un courrier à l'attention de tous les députés de France pour les sensibiliser à cette question. C'est pour appuyer leur démarche qu'ils viennent de mettre en place ce comité d'honneur. Aujourd'hui, vingt-cinq communes et vingt et un signataires sont membres : Henri Leclerc, président d'honneur de la LDH, Nancy Huston, écrivaine, les Bodin's, le réalisateur Dominique Adt... mais le comité veut en réunir plus. Le but pour Léandre Boizeau : avoir un relais national pour leur cause. « Ce n'est pas pour le plaisir, mais il faut que cette liste serve d'entrée pour les députés qui vont recevoir le courrier. Il faut forcer leur porte. » Une volonté constante, mais renforcée par un récent courrier. Dedans, un homme de 95 ans, proche des lieux au moment des faits, livre un témoignage en faveur de l'innocence de Mis et



Les 25 communes qui ont inauguré un lieu Mis et Thiennot, dont Bélâbre, font partie de ce comité d'honneur.

Thiennot. Même si cet écrit ne semble pas exploitable dans le cadre d'une enquête judiciaire, pour les membres, il est bien une preuve de plus à donner aux élus de l'omerta qui régnait à l'époque en

Brenne et a conduit à une grave erreur judiciaire.

Un prochain rendez-vous est prévu à l'attention du grand public pour revenir sur l'affaire. Vendredi 19 janvier à 20 h 30, à l'Apollo, sera

projeté un documentaire d'une heure trente de Michel Le Thomas constitué d'archives et d'entretiens inédits. Il sera suivi d'un entretien entre le réalisateur et Léandre Boizeau.